



Secrétariat général du Comité national



COMITE NATIONAL DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Sections du Comité national de la recherche scientifique

Session de printemps 2023

Ordre du jour

- **Ouverture de la séance :**
 - approbation du procès-verbal de la session précédente,
 - exposé des directeurs d'instituts.

- **Chercheurs :**
 - évaluation à vague des chercheurs vague C, et réexamens éventuels¹.
 - demandes individuelles chercheurs²,
 - accueil en détachement sur un poste de chercheur,
 - éméritat : campagne 2023,
 - suivi post-évaluation.
 - titularisation.
 - reconstitution de carrière

- **Campagne 2023 de recrutement de chercheurs contractuels art 27 (Handicap).**

- **Structures de recherche :**
 - Le cas échéant avis de pertinence sur les projets d'association et sur les renouvellements d'association vague B des unités de recherche au CNRS,
 - renouvellement ou création de GDR,
 - examen des demandes d'expertise relatives aux structures opérationnelles de recherche et de service (SOR/SOS)³.

- **Avis sur l'opportunité d'examiner les dossiers RIPEC 2023 lors de la session d'automne.**

- **Questions diverses.**

¹ Evaluation en formation restreinte le cas échéant.

² Intégration dans le corps des chercheurs, changement d'affectation, changement de section, rattachement à la CID 50, demande d'évaluation permanente par une seconde section, mise à disposition, renouvellement de mise à disposition, réintégration, demande de stage.

³ Changements de direction d'unité, création d'unité de service ou d'unité internationale, rattachement à un institut ou à une tutelle, changement de section principale d'une unité, expertise (projet, suivi, restructuration, intégration ou avis sur une équipe, etc.).